PORT AUTONOME
DE COTONOU

BON A LANCER
DCMP-PAC

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Objet : Élaboration de différentes politiques, processus et procédures spécifiques du PSSI du PAC et réalisation de l'analyse d'impact d'affaire (BIA) et du plan de continuité et de reprise d'activité (PCA/PRA).

Référence de l'AAO : S_DSI_89454

Avis n° : 022.../2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 15/07/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics révisé n°1 du Port Autonome de Cotonou affiché sur son tableau d'affichage et publié sur son site web www.portcotonou.com le 03 juin 2024.

2. Le Port Autonome de Cotonou a obtenu dans le cadre de son budget des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **d'élaboration de différentes politiques, processus et procédures spécifiques du PSSI du PAC et réalisation de l'analyse d'impact d'affaire (BIA) et du plan de continuité et de reprise d'activité (PCA/PRA).**

3. Le Port Autonome de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants :

- Mettre d'abord en place les politiques spécifiques des domaines d'exigences du PSSI du PAC à savoir :
  - politique, processus et procédures de gestion des terminaux personnels (BYOD) ;
  - politique, processus et procédures de gestion des risques de la sécurité de l'information ;
  - politique, processus et procédures de gestion des tiers ;
  - politique, processus et procédures de gestion de la conformité ;
  - politique, processus et procédures de classification des données ;
  - politique, processus et procédures de gestion de la configuration ;
  - politique, processus et procédures de gestion des incidents de sécurité de l'information.

Il est nécessaire de spécifier pour chacune des politiques spécifiques les indicateurs de performance à prendre en compte pour la mise en place du tableau de bord de la sécurité de l'information.

- réaliser le plan de continuité d'activité qui couvre tous les aspects liés à la continuité des opérations critiques et la réduction des temps d'arrêt conforme au système de management de la continuité d'activité (ISO 22301) à travers les composants ci-après :
  - l'Analyse d'impact d'affaire du PAC (BIA) ;
  - le plan de gestion de crise ;
  - le plan de continuité opérationnelle ;
  - le plan de continuité informatique ;

Toute autre composante constituant le Système de management de la continuité d'activité. Aucune variante technique ne sera prise en compte pour cette mission.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou ; Email : fadahevigbe@pac.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics **au bureau 111 situé au Rez-de -chaussée (RDC) du bâtiment de la Direction des Marches Publics du Port Autonome de Cotonou de : 08h-12h30 min et 14h -17h30 min (GMT+1)** ou sur le site web du PAC à l'adresse suivante : www.portcotonou.com.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises**

✓ **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entité spécialisée dans le domaine des systèmes d'information ou d'ingénierie informatiques ou d'expertise en sécurité des systèmes d'information

justifié par l'original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts si requis.

- Avoir exécuté en tant que prestataire, ou sous-traitant au moins un (01) marché de mise en place d'un plan stratégique de sécurité de l'information ou de mise en place d'un cadre de gouvernance de la sécurité ou d'un plan de continuité d'activité ou toute autre composant d'un plan de continuité d'activité au cours des cinq dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours d'un montant de cinquante-six millions (56 000 000) FCFA HT, justifiées par une attestation de bonne fin d'exécution ou une attestation de service fait, ou procès-verbal de réception. L'une ou l'autre des preuves fournies doit être appuyée de contrat (pages de garde, de signature et de la page comportant le montant) en copie simple.
- Disposer du personnel nécessaire pour réaliser les services.

✓ **Exigences financières :**

- Avoir réalisé un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années (2021 ; 2022 et 2023) d'un montant de quatre-vingts millions (80 000 000) FCFA justifié par les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières années présentées par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

Ou

- Fournir l'attestation d'une banque ou d'une organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédit bancaire à hauteur de vingt millions (20 000 000) FCFA, les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

✓ **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entité spécialisée dans le domaine des systèmes d'information ou d'ingénierie informatiques ou d'expertise en sécurité des systèmes d'information

BON A LANCER
DCMP-PAC

justifié par l'original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts si requis.

- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnel couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant au moins égal à quatre-vingt-huit millions (88 000 000) FCFA valide sur la durée d'exécution du marché.
- Disposer du personnel nécessaire pour réaliser les services.

✓ **Exigences financières :**

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise, pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises de moins de trois (03) ans d'âge ;

  Et
- Fournir l'attestation d'une banque ou d'une organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédit bancaire à hauteur de vingt millions (20 000 000) FCFA, les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

7. Le délai de réalisation de la prestation est de huit (08) mois.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 15/07/**2024**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics au **Bureau 111 situé au Rez-de-Chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DPRMP) du Port Autonome de Cotonou, Route de la Marina, Tel 21 31 28 90 Cotonou (République du Bénin)**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par [insérer le mode d'acheminement] **Non applicable**. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web www.portcotonou.com (**Non applicable**) ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

BON À LANCER
DCMP-PAC

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Bureau 111 situé au Rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou au plus tard **le** 08../08../**2024 à 10h 00 minutes (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après Salle de dépouillement de la **Direction des Marches Publics du PAC, le** 08../08.../**2024 à partir de 10 heures 30 minutes (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) FCFA.
En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou le, 15/07/2024

Le Directeur des marchés publics

REP. DU BENIN * Directeur des Marchés Publics (D.M.P) * PORT AUTONOME

Félix Dieudonné ADAHE VIGBE